

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

17 SQUARE DU VENEUR

77420 CHAMPS SUR MARNE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	17 SQUARE DU VENEUR 77420 CHAMPS SUR MARNE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	69LAH0002	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	06/06/2018	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Guillaume ROGEZ	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	8073002	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	09/10/2017	N° de contrat d'assurance :	10063271004
Organisme certificateur	BUREAU VERITAS 60 Avenue du General de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 PARIS LA DEFENSE	Date de validité :	31/12/2018

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 13/06/2018

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Guillaume ROGEZ**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT.....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE.....	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES	14
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	16
ATTESTATION(S).....	18
CERTIFICAT DE COMPETENCES	19

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR		BON DE TRAVAUX N° 2018 13263
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE CHAMPS SUR MARNE 24 Cours des 2 Parcs 77420 CHAMPS SUR MARNE Tél : 01.64.68.27.55 Fax : 01.64.68.47.47 Siret : 27770001800015		EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY
Réf. fournisseur	F / 5149	Téléphone 0321734144
Marché n°	2017 4475 1	
Provenance	CHAMPS SUR MARNE	
Objet	DIVERS	
SERVICE	CHAMPS Techniciens	ÉMETTEUR BACHER ISABELLE
LOCALISATION	Programme 69 CHAMPS SUR MARNE /NOISIEL (LES POMMIERS)	
Troncho	1 Ensemble H000 Escalier AH	Étage 00 Logement 2 Module 69LAH0002
ADRESSE	MME VALTIDA JOHANNA 17 SQUARE DU VENEUR 77420 CHAMPS SUR MARNE	
Retrait des clés	CHEZ LE GARDIEN	
DELAI D'EXECUTION	5 JOURS	PERIODE DU 04-06-2018 AU 08-05-2018
ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE PRIX UNITAIRE H.T. TOTAL H.T.
AMM6	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX D'ENTRETIENS OU REPARATIONS ENTRE 1 A	1,00 5,00 5,00
AMM73	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS	5,00 48,00 240,00
TOTAL H.T.		245,00
H.T. ACTUALISE		
COEFFICIENT REGIONAL		
RABAIS		
TOTAL H.T.		49,00
T.V.A.	20,00 %	9,80
TOTAL T.T.C.		58,80
***** LOGEMENT OCCUPE *****		
PEINTURE DE LA SALLE DE BAIN COMPLETE + PEINTURE DES 2 CHAMBRES		
TEL LOCATAIRE 07 77 60 95 77		
AFFECTATION BUDGETAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES
1 HONAMIA	A760	CH
LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE		MONTANT T.T.C.
HONORAIRES DIAG AMIANTE		294,00
AFFECTATION ANALYTIQUE		MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	REFERENCES PATRIMOINE	REFERENCES OCCUPANT
1 HONAMIA	69 1 H000 AH 69LAH0002	L 9924306 VALTIDA JOHANNA
MONTANT T.T.C.		294,00
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2018 13263		
EXEMPLAIRE A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FACTURE		

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Salle de bains			OUI	CONCERNEE
Débarras			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE
Entrée			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE
Placard			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE
Balcon			OUI	CONCERNEE
WC			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Gaine technique			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Salle de bains	Plaque de plâtre	Béton				Peinture			
Débarras									
Chambre 1	Béton	Plaque de plâtre				Peinture			
Entrée									
Chambre 2	Béton	Plaque de plâtre				Peinture			
Placard									
Séjour									
Balcon									
WC									
Cuisine									
Gaine technique									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

Rapport N° : 69LAH0002 06/06/2018

Version : 13/06/2018

7/21

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Salle de bains		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains		Peinture	Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	69LAH0002P002	Mur C	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains		Peinture	Peinture avec poussières + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	69LAH0002P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains		Peinture	Peinture avec poussières + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	69LAH0002P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Peinture	Peinture avec poussières + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	69LAH0002P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 2		Peinture	Peinture avec poussières + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	69LAH0002P003	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 2		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	69LAH0002P001	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Peinture	Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	69LAH0002P002	Mur C	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Peinture	Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	69LAH0002P002	Mur A	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Peinture	Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	69LAH0002P002	Mur C	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Peinture	Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	69LAH0002P002	Mur A	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 2		Peinture	Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	69LAH0002P002	Mur C	DEGRADATION TOTALE	Amiante non détecté	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 69LAH0002P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	69LAH0002 06/06/2018		Salle de bains
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Calicot	Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	06/06/2018	ROGEZ Guillaume
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur D		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 69LAH0002P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	69LAH0002 06/06/2018		Salle de bains
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Peinture	Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	06/06/2018	ROGEZ Guillaume
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 69LAH0002P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	69LAH0002 06/06/2018		Salle de bains
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Peinture	Peinture avec poussières + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	06/06/2018	ROGEZ Guillaume
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-60320 EN DATE DU 12/06/2018 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : AGENCE EHI IDF (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Ref. Commande ITGA : IT0718-60320 Ref. Commande Client : 69LAH0002-01
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 08/06/2018

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- ou
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
ou
Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : 69LAH0002-01 - 17 SQUARE DU VENEUR 77420 CHAMPS SUR MARNE Réf échantillon client : 69LAH0002P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Mur D Enduit - Calcot				Réf échantillon ITGA : IT071806-15127 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Carton / Peintures multiples
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + peintures multiples non séparable	META	1	12/06/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 69LAH0002-01 - 17 SQUARE DU VENEUR 77420 CHAMPS SUR MARNE Réf échantillon client : 69LAH0002P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Mur C Peinture				Réf échantillon ITGA : IT071806-15128 Description ITGA : Matériau plâtreux beige en vrac / Peintures multiples
▶ Matériau plâtreux beige en vrac + peintures multiples non séparable	META	1	12/06/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 69LAH0002-01 - 17 SQUARE DU VENEUR 77420 CHAMPS SUR MARNE Réf échantillon client : 69LAH0002P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Plafond Peinture				Réf échantillon ITGA : IT071806-15129 Description ITGA : Peinture avec poussières / Matériau plâtreux blanc en faible quantité
▶ Peinture avec poussières + matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable	META	1	12/06/2018	Amiante non détecté / -

Validé par : Céline BLIN - Analyste MET

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 03

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-60320 EN DATE DU 12/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
-------------------	----------------------	--------------------	----------------	---------------------------

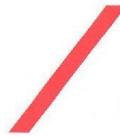
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 03

Page 2/2

ATTESTATION(S)



réinventons / notre métier



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD atteste que :

EXPERT HABITAT ET INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D'ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10063271004 ayant pris effet le 01/03/2018.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES MISSIONS REALISEES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE, TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

- ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
- DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIMITIVES
- CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
- CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
- REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
- REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES
- DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
- CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
- DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
- RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION
- ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
- ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS)
- INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)
- MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
- CALCULS DES MILLIEMES - TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.
- ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
- ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM)
- DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
- DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.
- ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.
- ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.
- DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF
- ETAT DES LIEUX LOCATIFS
- DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
- CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
- DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE- MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES
- THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
- DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
- DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
- DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
- DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230 2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
- DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
- DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
- EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
- ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5 000 000 € par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 01/03/2018 au 01/01/2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère. Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitat (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code. L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constitué de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitat. A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 01/01/2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 15/02/2018 - Pour la Compagnie,

VD ASSOCIES
81, Bd Pierre Premier
33110 LE BOUSCAT
RCS 794 672 238 ORIAS : 13010220
Tél. : 05 56 30 95 75

PEFC 10-31-1483 / Contrôle PEFC
UNE REPART 22 20105 861

CERTIFICAT DE COMPETENCES



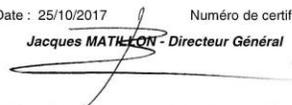
Certificat
 Attribué à
Monsieur Guillaume ROGEZ

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES			
	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	09/10/2017	08/10/2022
Electricité	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	25/10/2017	24/10/2022
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	25/10/2017	24/10/2022
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	09/10/2017	08/10/2022
Termites métropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	09/10/2017	08/10/2022

Date : 25/10/2017 Numéro de certificat : 8073002

Jacques MATHÉLON - Directeur Général



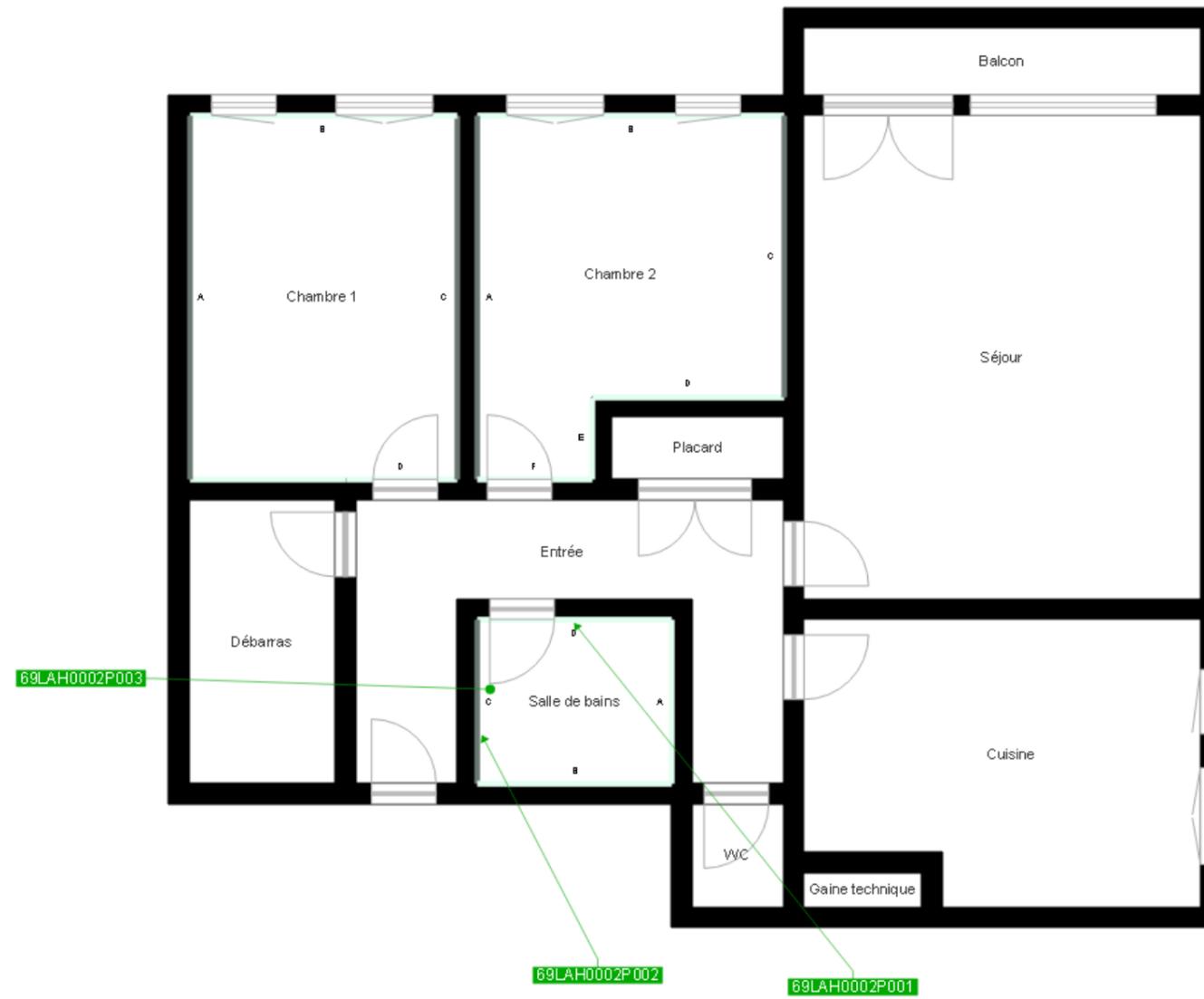
* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

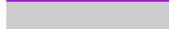
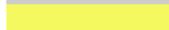
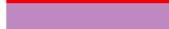
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
 Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
 60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Defense





	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre

-  Prélèvements de sol amiantés
-  Prélèvements de sol non amiantés
-  Prélèvements de plafonds amiantés
-  Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
-  Sol amianté
-  Plafond amianté
-  Sol et Plafond amiantés